

Retombées économiques

Secteur forestier

Août 2024

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS



Note au lecteur

Certaines données de ce rapport sont arrondies. Dans de tels cas, il est possible que les totaux présentés ne concordent pas parfaitement avec la somme des valeurs arrondies.

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Bureau de mise en marché des bois
Direction de la tarification et de la compétitivité des opérations forestières
Service des investissements en forêt et de la facturation
5700, 4^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-8640
Courriel : bmmb@mrnf.gouv.qc.ca

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement à l'adresse :
www.bmmb.gouv.qc.ca

Photographie page titre

Simon Pouliot

© Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN 978-2-550-98433-7 (PDF)

Table des matières

1. Résumé	1
2. Introduction	2
2.1 Retombées économiques : de quoi s'agit-il ?	2
2.1.1 Valeur ajoutée	2
2.1.2 Autres indicateurs de retombées économiques	2
2.1.3 Effets directs et indirects	2
2.1.4 Effets induits	2
2.2 Modèle intersectoriel du Québec (MISQ)	3
3. Secteur forestier	3
4. Retombées économiques du secteur forestier	5
4.1 Secteur forestier : valeur ajoutée	5
4.1.1 Valeur ajoutée : résultats	6
4.2 Secteur forestier : emploi	6
4.2.1 Emploi : résultats	7
4.3 Secteur forestier : revenus fiscaux et parafiscaux	7
4.3.1 Revenus fiscaux : résultats pour le gouvernement québécois	7
4.3.2 Revenus fiscaux : résultats pour le gouvernement fédéral	8
4.3.3 Parafiscalité : résultats pour les gouvernements québécois et fédéral	8
5. Retombées économiques : exploitation forestière, soutien à la foresterie, fabrication de produits du bois et fabrication du papier	9
5.1 Foresterie et exploitation forestière	9
5.1.1 Foresterie et exploitation forestière : valeur ajoutée	10
5.1.2 Foresterie et exploitation forestière : emploi	10
5.1.3 Foresterie et exploitation forestière : revenus fiscaux du gouvernement du Québec	11
5.1.4 Foresterie et exploitation forestière : revenus fiscaux du gouvernement fédéral	11
5.1.5 Foresterie et exploitation forestière : parafiscalité	11
5.2 Activités de soutien à la foresterie	12
5.2.1 Activités de soutien à la foresterie : valeur ajoutée	12
5.2.2 Activités de soutien à la foresterie : emploi	13
5.2.3 Activités de soutien à la foresterie : revenus fiscaux du gouvernement du Québec	13
5.2.4 Activités de soutien à la foresterie : revenus fiscaux du gouvernement fédéral	13
5.2.5 Activités de soutien à la foresterie : parafiscalité	14
5.3 Fabrication de produits en bois	14
5.3.1 Fabrication de produits en bois : valeur ajoutée	15
5.3.2 Fabrication de produits en bois : emploi	15
5.3.3 Fabrication de produits en bois : revenus fiscaux du gouvernement du Québec	16
5.3.4 Fabrication de produits en bois : revenus fiscaux du gouvernement fédéral	16
5.3.5 Fabrication de produits en bois : parafiscalité	16
5.4 Fabrication du papier	17
5.4.1 Fabrication du papier : valeur ajoutée	18
5.4.2 Fabrication du papier : emploi	18
5.4.3 Fabrication du papier : revenus fiscaux du gouvernement du Québec	18
5.4.4 Fabrication du papier : revenus fiscaux du gouvernement fédéral	18
5.4.5 Fabrication du papier : parafiscalité	19
6. Conclusion	20
Annexe : Comparaison avec 2018	21

1. Résumé

Le secteur forestier a entraîné au Québec des retombées économiques annuelles estimées à 12,3 milliards de dollars (G\$) en 2022. De ce nombre, 8,2 G\$ proviennent directement du secteur (retombées directes), alors que 4,1 G\$ proviennent de sa chaîne de fournisseurs (retombées indirectes).

Au Québec, plus de 89 000 emplois sont liés à la forêt et à ses produits. De ce nombre, plus de 59 000 sont des emplois directs et environ 30 000 font partie de la chaîne d'approvisionnement (emplois indirects).

De plus, le bois et sa transformation sont une source de revenus fiscaux pour les gouvernements. Les revenus fiscaux du gouvernement du Québec générés par le secteur sont estimés à 713 millions de dollars (M\$), dont 474 M\$ uniquement en effets directs. En ce qui concerne le gouvernement fédéral, les entrées fiscales sont de 451 M\$, dont 312 M\$ de revenus directs.

Le secteur forestier apporte aussi une contribution importante au financement des programmes parafiscaux, à l'échelle tant fédérale (assurance-emploi) que provinciale (Régime de rentes, assurance parentale, Fonds des services de santé, normes, équité, santé et sécurité du travail). Le secteur contribue à hauteur de 142 M\$ (contribution directe de 98 M\$) à l'assurance-emploi. La part du financement des programmes parafiscaux québécois attribuable au secteur forestier est de 1,1 G\$, dont 773 M\$ en contributions directes.

Retombées économiques du secteur forestier

Faits saillants 2022

(en millions de dollars, sauf main-d'œuvre en milliers d'emplois)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Retombées économiques	8 233	4 064	12 297
Main-d'œuvre	59,1	30,2	89,3
Revenus fiscaux Gouvernement du Québec	474	239	713
Revenus fiscaux Gouvernement fédéral	312	139	451
Parafiscalité québécoise	773	326	1 098
Parafiscalité fédérale	98	44	142

Note : Les revenus fiscaux et parafiscaux des gouvernements sont inclus dans les retombées économiques et ne doivent donc pas y être additionnés.

2. Introduction

L'analyse des retombées économiques détermine le degré d'activité ou les effets économiques résultant d'une dépense. Elle se reconnaît à sa conclusion caractéristique : chaque dollar dépensé en génère deux, trois, sept, etc. Elle évalue les effets de la dépense en considérant que toute dépense constitue un revenu pour quelqu'un, de sorte que cette mécanique transforme inévitablement toute dépense en revenu. Ce type d'analyse mesure donc les effets d'une dépense pour la société, mais elle ne permet pas de juger de la rentabilité de la dépense, soit sa capacité à générer un revenu au regard de la somme investie. Elle ne porte donc pas sur l'efficacité de l'investissement, son utilité ou son caractère souhaitable. Elle permet de décrire les répercussions d'une dépense sur le système économique. La présente analyse porte sur l'année 2022, puisqu'il s'agit de la dernière année de données complètes et disponibles.

2.1 Retombées économiques : de quoi s'agit-il ?

Les retombées économiques regroupent l'ensemble des gains directs et indirects en matière de création de valeurs résultant d'une activité économique. Le principal indicateur (mais non le seul) est sans contredit la valeur ajoutée.

2.1.1 Valeur ajoutée

Réduite à sa plus simple expression, la valeur ajoutée est l'augmentation de la valeur d'un bien ou d'un service résultant de sa transformation. Par exemple, les colombages produits par une scierie valent plus cher que les billes brutes qui ont servi de matière première. De manière un peu simplifiée, c'est cette différence qui constitue la valeur ajoutée¹. Notons que la somme des valeurs ajoutées brutes de toutes les industries d'une économie correspond au produit intérieur brut (PIB), l'indice le plus couramment utilisé pour mesurer le niveau d'activité d'une économie.

2.1.2 Autres indicateurs de retombées économiques

En plus de la valeur ajoutée, d'autres indicateurs de retombées économiques sont souvent présentés. Les plus connus sont les statistiques sur l'emploi ainsi que les revenus fiscaux et parafiscaux des gouvernements. Ces derniers sont déjà compris dans la valeur ajoutée, mais présentent un éclairage sur l'apport d'un secteur dans le financement des services publics.

2.1.3 Effets directs et indirects

Lorsqu'une entreprise effectue une dépense en biens et services, les retombées peuvent largement s'étendre à d'autres secteurs économiques, par exemple les effets potentiels chez ses fournisseurs.

C'est pourquoi les retombées économiques totales se répartissent en effets directs et effets indirects.

- Effets directs : effets produits dans le secteur étudié, c'est-à-dire où a eu lieu la dépense.
- Effets indirects : effets sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, c'est-à-dire les effets chez les fournisseurs de biens et services du secteur productif où s'est produite la dépense initiale, les fournisseurs des fournisseurs, etc.

2.1.4 Effets induits

Ce concept, utilisé par peu d'organismes statistiques, est parfois confondu avec les effets indirects. Les effets induits correspondent à l'effet provoqué par une variation des dépenses de consommation à la suite d'une fluctuation des revenus des travailleurs directs et indirects. Par exemple, si un travailleur

¹ Une définition plus complète se trouve à la section 4.1.

forestier dépense 50 % de son salaire brut en dépenses de consommation, 50 % de la hausse de son revenu sera également dépensé en biens de consommation, ce qui entraînera un accroissement de l'activité économique dans d'autres secteurs productifs. En fait, il ne s'agit pas de l'incidence des retombées, composé des effets directs et indirects, mais de l'incidence de la redépense de ces mêmes retombées. Ainsi, l'emploi de la serveuse d'un restaurant est non seulement un emploi direct du secteur de la restauration, mais aussi un emploi induit pour presque tous les secteurs productifs de l'économie.

2.2 Modèle intersectoriel du Québec (MISQ)

La clef de voûte des analyses de retombées économiques est le modèle intersectoriel du Québec (MISQ), qui permet de mesurer les incidences économiques d'une dépense dans l'économie québécoise. Ce modèle est piloté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Il est basé sur celui qui a permis à Wassily Leontief de l'Université Harvard d'obtenir, en 1973, le prix Nobel en sciences économiques. Ce modèle a ensuite été étendu et amélioré par l'équipe du professeur Matuszewski de l'Université Laval et de l'ISQ.

À partir de différents types de dépenses, aussi appelés chocs, le modèle évalue l'effet sur la main-d'œuvre, la valeur ajoutée, les importations et les autres productions. Il permet aussi d'estimer les revenus des gouvernements sous forme d'impôts et de taxes ainsi que la parafiscalité payée par les travailleurs salariés. Le MISQ ne prend pas en considération la notion de temps. En d'autres mots, c'est comme si l'on prenait une photo de l'économie à la suite d'un choc de dépenses. C'est un modèle statique qui considère toute injection de dépenses comme se réalisant totalement durant la période étudiée.

Le MISQ permet non seulement d'estimer ces incidences, mais aussi de les classer en effets directs et indirects. Ainsi, les résultats du MISQ permettent d'apprécier l'incidence du choc de dépenses tant dans le secteur directement touché que dans les secteurs fournisseurs de ce dernier. Une des grandes utilités du MISQ est justement cette capacité à ventiler l'incidence du choc initial entre les secteurs sollicités directement par la demande et ceux dont la contribution est indirecte.

3. Secteur forestier

Le MISQ définit les secteurs industriels en s'arrimant directement au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Ce système est devenu la norme depuis son adoption commune par le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Définir ce qu'est le secteur forestier nécessite de faire des choix. Au-delà des groupes industriels évidents, de nombreux secteurs sont à la frontière entre les mondes forestier, industriel et agricole.

Il a été décidé de se limiter aux secteurs directement liés à la récolte et à la transformation de la matière ligneuse ainsi qu'aux activités de soutien à ceux-ci. Selon le SCIAN, ce secteur est composé des regroupements suivants : foresterie et exploitation forestière, activités de soutien à la foresterie, fabrication de produits en bois et fabrication du papier.

Le MISQ utilise la classification SCIAN dite à trois ou quatre chiffres, où chacun des chiffres est lié à un degré de précision. Le secteur forestier est défini par les codes suivants.

SCIAN 113 – Foresterie et exploitation forestière

- SCIAN 1131 – Exploitation de terres à bois
- SCIAN 1132 – Pépinières forestières et récolte de produits forestiers
- SCIAN 1133 – Exploitation forestière

SCIAN 1153 – Activités de soutien à la foresterie

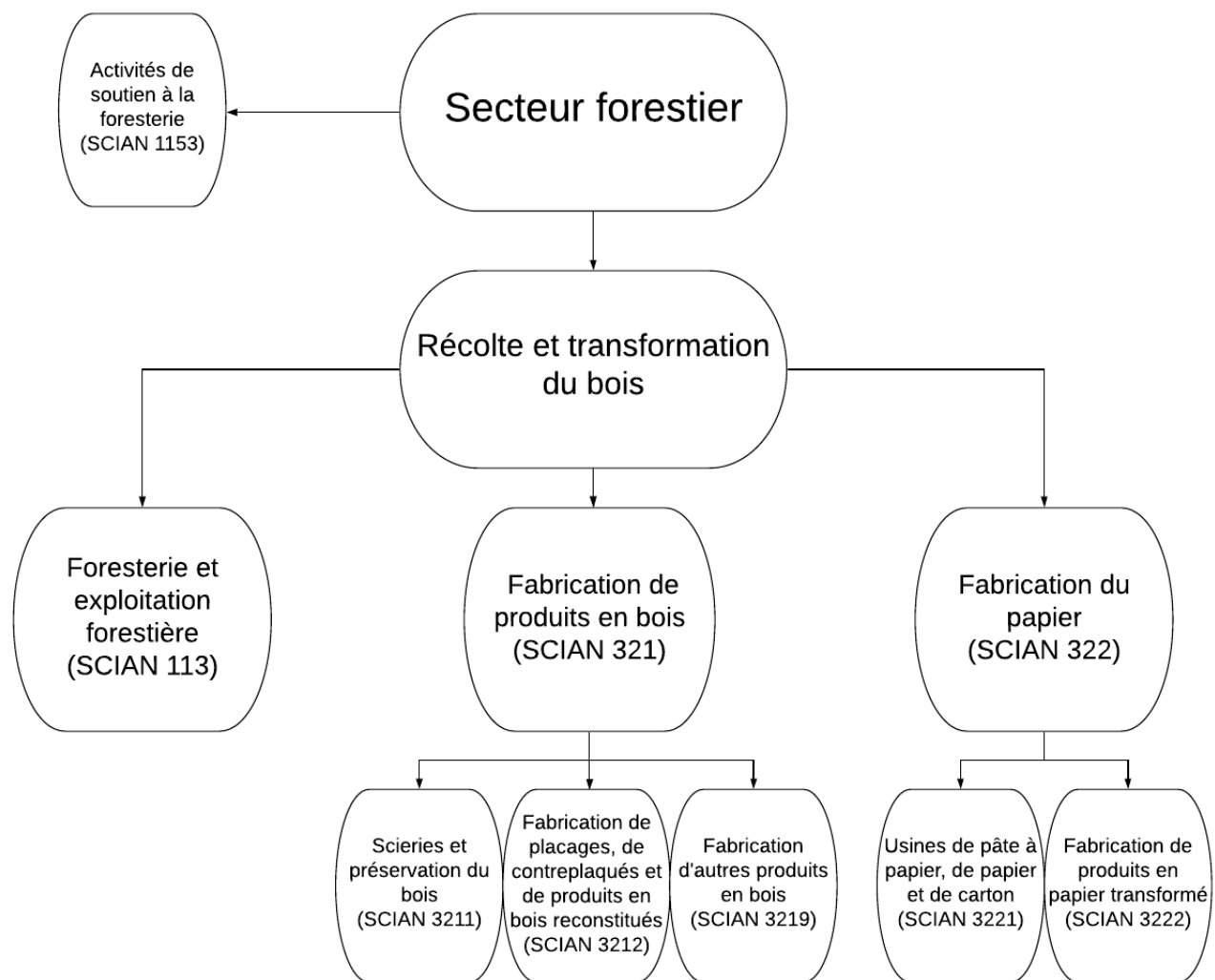
SCIAN 321 – Fabrication de produits en bois

- *SCIAN 3211* – Scieries et préservation du bois
- *SCIAN 3212* – Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué
- *SCIAN 3219* – Fabrication d’autres produits en bois

SCIAN 322 – Fabrication du papier

- *SCIAN 3221* – Usines de pâte à papier, de papier et de carton
- *SCIAN 3222* – Fabrication de produits en papier transformé

Visuellement, le secteur forestier ressemble donc à ceci :



Cette définition, certes un peu restrictive, se justifie à plusieurs égards. Ainsi, les activités de fabrication de meubles et d'impression, parfois incluses dans certaines études, sont exclues puisqu'elles ne dépendent pas exclusivement de la récolte de bois québécois. Si l'on cessait toute récolte forestière au Québec, les industries de ces secteurs pourraient continuer à fonctionner en important leur matière première. De plus, la part du bois dans l'industrie du meuble est difficile à isoler et peut même se révéler inexistante dans certains sous-secteurs.

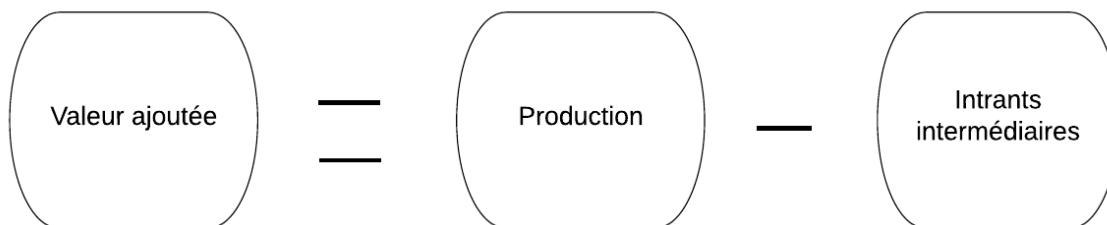
Le secteur forestier est composé d'industries largement interdépendantes. Par exemple, les *Usines de pâte à papier, de papier et de carton* (SCIAN 3221) sont de gros acheteurs de copeaux de bois auprès des entreprises du groupe *Scieries et préservation du bois* (SCIAN 3211), ce qui entraîne des retombées et des emplois dans ce dernier groupe. Dans cet exemple, la présentation de résultats fiables pour un regroupement des deux SCIAN requiert de ne pas additionner plusieurs fois les mêmes retombées ou emplois. Il ne faut pas les compter à la fois comme effets indirects des usines papetières (SCIAN 3221) et comme effets directs dans le secteur des scieries (SCIAN 3211). Dans la présente analyse, une attention particulière a été portée au double comptage, de manière à l'éviter, au risque de présenter des résultats plus modestes, mais plus justes.

4. Retombées économiques du secteur forestier

À l'aide du MISQ, il est possible de représenter les retombées économiques d'un secteur sous différents aspects. Les plus connues sont la valeur ajoutée, les statistiques sur l'emploi ainsi que les revenus fiscaux (et parafiscaux) des gouvernements. Ces derniers sont déjà compris dans la valeur ajoutée, mais présentent un éclairage sur l'apport d'un secteur dans le financement des services publics.

4.1 Secteur forestier : valeur ajoutée²

L'utilisation de la valeur ajoutée se justifie par le besoin de déterminer la contribution nette d'un secteur à l'économie du Québec. En effet, la production d'une industrie découle de ses propres facteurs de production, mais aussi d'intrants intermédiaires dont l'offre est assurée par d'autres secteurs d'activité. Comme les intrants intermédiaires ne sont pas produits par l'entreprise qui les achète, cette dernière ne peut pas s'attribuer les retombées économiques liées à leur production. Pour estimer l'apport réel d'une industrie dans l'économie, on doit soustraire de sa production les achats d'intrants intermédiaires effectués auprès des autres industries. C'est la définition même de la valeur ajoutée.



Le concept de valeur ajoutée est étroitement lié à celui du PIB. Le PIB est la valeur sans double compte des biens et services produits dans un territoire au cours d'une période donnée. Une des manières de le calculer consiste à additionner toutes les valeurs ajoutées brutes de l'économie, puisque le calcul de la valeur ajoutée enlève à la base les intrants intermédiaires et évite ainsi le double compte³.

Dans le cadre du MISQ, l'estimation de ces retombées économiques utilise la même méthodologie que l'estimation du PIB selon la valeur ajoutée. Cette méthode a l'avantage significatif de détailler la rémunération des facteurs de production (travailleurs et entreprises). Ainsi, en plus de la valeur ajoutée, il est possible d'obtenir les salaires et traitements avant impôts, le revenu mixte brut et les autres revenus bruts avant impôts.

- Part importante de la valeur ajoutée, les *salaires et traitements avant impôts* correspond à la rémunération brute des salariés. Ils incluent différentes formes de rétribution comme les pourboires, les commissions, les primes, les indemnités de vacances et les congés de maladie. Ils sont estimés

² Cette section s'inspire largement du Modèle intersectoriel du Québec : fonctionnement et applications, p. 32 et suivantes, publié par l'Institut de la statistique du Québec (2017).

³ Les deux autres méthodes de calcul du PIB tiennent compte du revenu et de la dépense intérieure. Le lecteur intéressé est invité à consulter le site Web de Statistique Canada.

selon une base brute, avant toutes déductions (impôts, parafiscalité et fonds de pension privé et public).

- Le *revenu mixte brut* désigne le revenu des propriétaires des entreprises non constituées en société (entreprises individuelles). Le terme « mixte » fait référence au fait que le revenu comprend à la fois la rémunération pour le travail effectué par le propriétaire et le revenu du propriétaire à titre d'entrepreneur.
- Les *autres revenus bruts avant impôts* comprennent essentiellement le revenu des sociétés et des entreprises.

4.1.1 Valeur ajoutée : résultats

En 2022, le secteur forestier a procuré au Québec des retombées économiques annuelles de plus de 12,3 G\$. De ce nombre, 8,2 G\$ proviennent directement du secteur (retombées directes), alors que 4,1 G\$ proviennent de sa chaîne de fournisseurs (retombées indirectes). Des 12,3 G\$ de retombées totales, 5,9 G\$ sont liés aux salaires et traitements, soit 48 % de l'ensemble des retombées.

Retombées économiques (valeur ajoutée)

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Salaires et traitements avant impôts	4 057 975	1 842 864	5 900 840
Revenu mixte brut	99 753	163 139	262 893
Autres revenus bruts avant impôts	4 075 748	2 057 983	6 133 732
Total des retombées économiques	8 233 477	4 063 987	12 297 464

4.2 Secteur forestier : emploi⁴

Le modèle intersectoriel estime deux types d'emplois : ceux des salariés et ceux des autres travailleurs. Les employés *salariés* sont ceux qui reçoivent les salaires et traitements tels qu'ils sont estimés par le MISQ. Ils reçoivent ces salaires à titre de travailleurs réguliers des secteurs d'activité. Les *autres travailleurs*, quant à eux, correspondent aux entrepreneurs constitués en entreprises individuelles (travailleurs autonomes).

L'unité de mesure utilisée par le MISQ pour estimer l'emploi est l'*année-personne*. Cette unité de mesure est définie comme « le nombre d'heures normalement travaillées par une personne pendant un an dans le secteur concerné ».

L'année-personne constitue une normalisation du travail annuel d'une personne, de telle sorte que les résultats peuvent être très différents de ceux obtenus en fonction du nombre de personnes employées à un moment précis de l'année. La différence entre ces deux unités de mesure réside dans la prise en compte du nombre de travailleurs qui font des heures supplémentaires, qui ont un horaire à temps partiel ou dont le travail est saisonnier.

Les données sur la main-d'œuvre doivent être interprétées en matière de charge de travail plutôt que de comptabilisation d'emplois. Ainsi, 100 travailleurs faisant chacun 10 % des heures supplémentaires totalisent 110 années-personnes, soit une augmentation de 10 % de la main-d'œuvre, tandis que le nombre de personnes employées reste inchangé. De même, deux emplois à mi-temps correspondent à une année-personne. Cette unité de mesure de l'emploi a toutefois l'avantage de rendre comparable la charge de travail, ou le niveau d'emploi requis, entre les différents secteurs d'activité.

⁴ Cette section s'inspire largement du *Modèle intersectoriel du Québec : fonctionnement et applications*, p. 35 et suivantes, publié par l'Institut de la statistique du Québec (2017).

4.2.1 Emploi : résultats

Au Québec, plus de 89 000 emplois sont associés à la forêt et à ses produits. De ce nombre, environ 59 000 sont des emplois directs et 30 000 font partie de la chaîne d'approvisionnement (emplois indirects).

Main-d'œuvre

(années-personnes, 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Salariés	57 028	28 029	85 057
Autres travailleurs	2 105	2 160	4 265
Total	59 134	30 188	89 322

4.3 Secteur forestier : revenus fiscaux et parafiscaux

En appliquant les paramètres fiscaux aux données sur l'emploi et de la valeur ajoutée, le MISQ estime les différents revenus fiscaux et parafiscaux des gouvernements.

Les principaux revenus du gouvernement du Québec estimés par le modèle sont l'impôt québécois sur le revenu, la taxe de vente du Québec (TVQ) ainsi que les taxes spécifiques (carburants, alcool, tabac, etc.).

Pour ce qui est du gouvernement fédéral, les principaux revenus estimés sont l'impôt fédéral sur le revenu, la taxe sur les produits et services (TPS) ainsi que les taxes et droits d'accise (carburants, alcool, tabac, droits de douane, etc.).

Enfin, la parafiscalité regroupe les contributions des salariés et des employeurs aux différents fonds de sécurité sociale. Les cotisations parafiscales estimées par le MISQ sont les cotisations au Régime de rentes du Québec (RRQ), la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) de même que l'assurance-emploi. Cette dernière est administrée par le gouvernement fédéral, alors que les autres sont du ressort du gouvernement québécois.

4.3.1 Revenus fiscaux : résultats pour le gouvernement québécois

Les revenus du gouvernement du Québec générés par le secteur forestier sont estimés à près de 713 M\$, dont 474 M\$ uniquement en effets directs. Sans surprise, les plus grands contributeurs sont les impôts sur les salaires et traitements, qui représentent 86 % des revenus totaux du gouvernement issus du secteur.

Revenus du gouvernement du Québec

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Impôts sur salaires et traitements	428 150	187 019	615 169
Taxes de vente	7 539	8 653	16 192
Taxes spécifiques	37 848	43 811	81 659
Total des revenus du gouvernement	473 537	239 483	713 020

4.3.2 Revenus fiscaux : résultats pour le gouvernement fédéral

Les revenus du gouvernement canadien générés par le secteur forestier sont estimés à 451 M\$, dont 312 M\$ en effets directs. Tout comme pour le gouvernement québécois, les plus grands contributeurs sont les impôts sur les salaires et traitements, qui représentent 88 % des revenus totaux du gouvernement issus du secteur.

Revenus du gouvernement fédéral

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Impôts sur salaires et traitements	278 584	120 637	399 221
Taxes de vente	1 084	7 406	8 490
Taxes et droits d'accise	32 279	11 408	43 687
Total des revenus du gouvernement	311 947	139 451	451 398

4.3.3 Parafiscalité : résultats pour les gouvernements québécois et fédéral

Le secteur contribue à hauteur de 142 M\$ (contribution directe de 98 M\$) à l'assurance-emploi, seul programme parafiscal administré par le gouvernement fédéral. La part du financement des programmes parafiscaux québécois attribuable au secteur forestier est de 1,1 G\$, dont 773 M\$ en contributions directes. Ces programmes sont le RRQ, le FSS, la CNESST et le RQAP.

Parafiscalité

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	772 642	325 812	1 098 454
Fédérale (assurance-emploi)	97 804	43 978	141 781
Total des revenus parafiscaux	870 445	369 790	1 240 236

5. Retombées économiques : exploitation forestière, soutien à la foresterie, fabrication de produits du bois et fabrication du papier

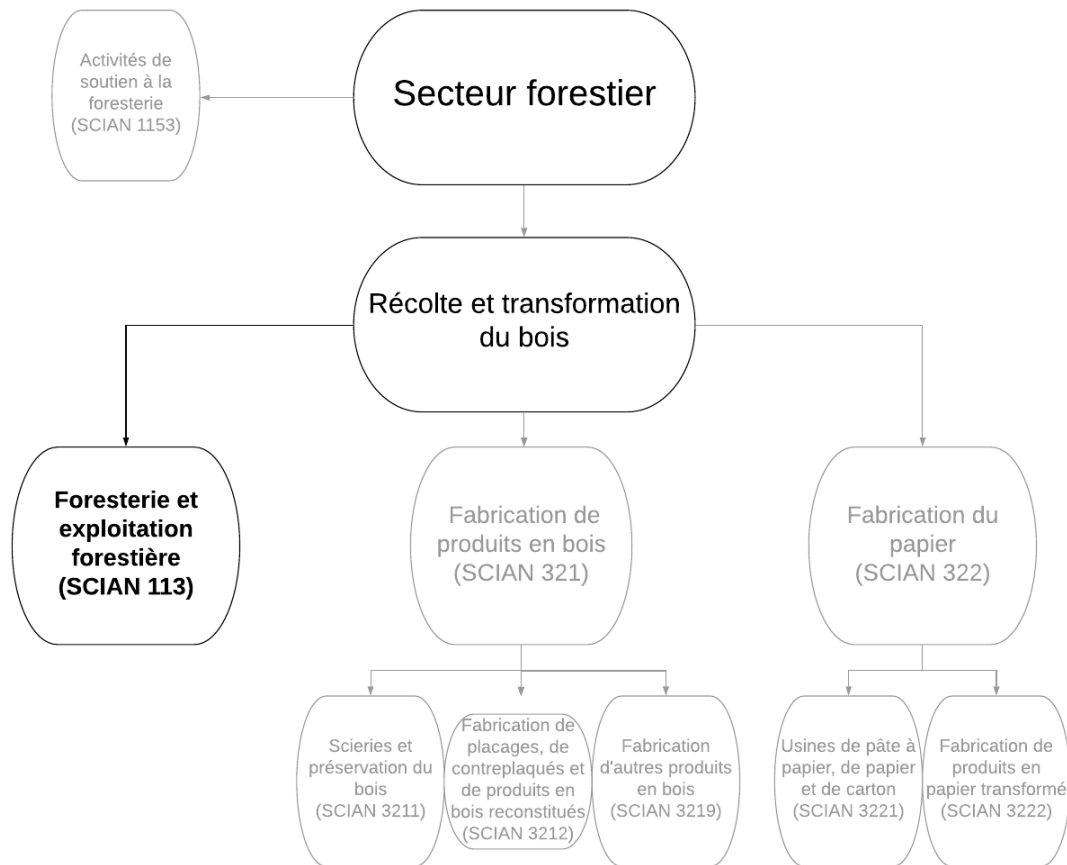
Le secteur forestier est traditionnellement subdivisé en quatre sous-secteurs : la foresterie et l'exploitation forestière, les activités de soutien à la foresterie, la fabrication de produits du bois ainsi que la fabrication du papier. La présente section décrit les retombées en fonction de ces quatre subdivisions.

Une mise en garde s'impose cependant : il ne faut pas additionner les retombées économiques des sous-secteurs pour obtenir le résultat global du secteur forestier (se référer plutôt aux résultats présentés à la section 4). Cela surestimerait les retombées puisque les mêmes dépenses et emplois seraient comptés plus d'une fois. En effet, le secteur forestier est composé d'industries largement interdépendantes. Par exemple, les *Usines de pâtes à papier, de papier et de carton* (SCIAN 3221) sont de gros acheteurs de copeaux de bois auprès des entreprises du groupe *Scieries et préservation du bois* (SCIAN 3211), ce qui entraîne retombées et emplois dans ce dernier groupe. Il ne faut pas les compter à la fois comme effets indirects des usines papetières (SCIAN 3221) et comme effets directs dans le secteur des scieries (SCIAN 3211).

5.1 Foresterie et exploitation forestière

Ce sous-secteur, qui correspond au SCIAN 113, comprend les établissements dont l'activité principale est la production et la récolte du bois caractérisé par un long cycle de croissance (10 ans ou plus)⁵.

⁵ La culture d'arbres de Noël et d'autres espèces caractérisées par un cycle de production d'une durée inférieure à 10 ans est classée dans le sous-secteur *Cultures agricoles*, non couvert par la présente analyse.



5.1.1 Foresterie et exploitation forestière : valeur ajoutée

En 2022, le secteur *Foresterie et exploitation forestière* a procuré au Québec des retombées économiques annuelles de 1,2 G\$. De ce nombre, 618 M\$ proviennent directement du secteur (retombées directes), alors que 546 M\$ sont des retombées indirectes. Des 1,2 G\$ de retombées totales, près 583 M\$ sont liés aux salaires et traitements, soit 50 % de l'ensemble des retombées.

Foresterie et exploitation forestière : retombées économiques (valeur ajoutée)

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Salaires et traitements avant impôts	295 177	286 918	582 095
Revenu mixte brut	47 522	25 120	72 642
Autres revenus bruts avant impôts	274 999	233 620	508 618
Total des retombées économiques	617 698	545 658	1 163 355

5.1.2 Foresterie et exploitation forestière : emploi

Au Québec, près de 11 000 emplois sont associés à la foresterie et à l'exploitation forestière. De ce nombre, près de 6 000 sont des emplois directs et environ 5 000 font partie de la chaîne d'approvisionnement (emplois indirects).

Main-d'œuvre

(années-personnes, 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Salariés	4 840	4 560	9 400
Autres travailleurs	1 010	378	1 388
Total	5 850	4 938	10 789

5.1.3 Foresterie et exploitation forestière : revenus fiscaux du gouvernement du Québec

Les revenus du gouvernement du Québec générés par le secteur *Foresterie et exploitation forestière* sont estimés à près de 75 M\$, dont 39 M\$ uniquement en effets directs. Les plus grands contributeurs sont les impôts sur les salaires et traitements, qui représentent 74 % des revenus totaux du gouvernement issus du secteur.

Revenus du gouvernement du Québec

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Impôts sur salaires et traitements	27 556	27 933	55 489
Taxes de vente	6	659	665
Taxes spécifiques	11 554	6 998	18 552
Total des revenus du gouvernement	39 116	35 590	74 706

5.1.4 Foresterie et exploitation forestière : revenus fiscaux du gouvernement fédéral

Les revenus du gouvernement canadien générés par la foresterie et l'exploitation forestière sont estimés à 59 M\$, dont 37 M\$ en effets directs. Tout comme pour le gouvernement québécois, les plus grands contributeurs sont les impôts sur les salaires et traitements, qui représentent la moitié des revenus totaux du gouvernement issus du secteur.

Revenus du gouvernement fédéral

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Impôts sur salaires et traitements	16 154	17 299	33 452
Taxes de vente	7	614	621
Taxes et droits d'accise	20 978	3 881	24 859
Total des revenus du gouvernement	37 140	21 793	58 933

5.1.5 Foresterie et exploitation forestière : parafiscalité

Le secteur contribue pour près de 16 M\$ (contribution directe de plus de 8 M\$) à l'assurance-emploi, seul programme parafiscal administré par le gouvernement fédéral. Le financement des programmes parafiscaux québécois est lié au secteur *Foresterie et exploitation forestière* pour 121 M\$, dont 65 M\$ en contributions directes seulement. Ces programmes sont le RRQ, le FSS, CNESST et le RQAP.

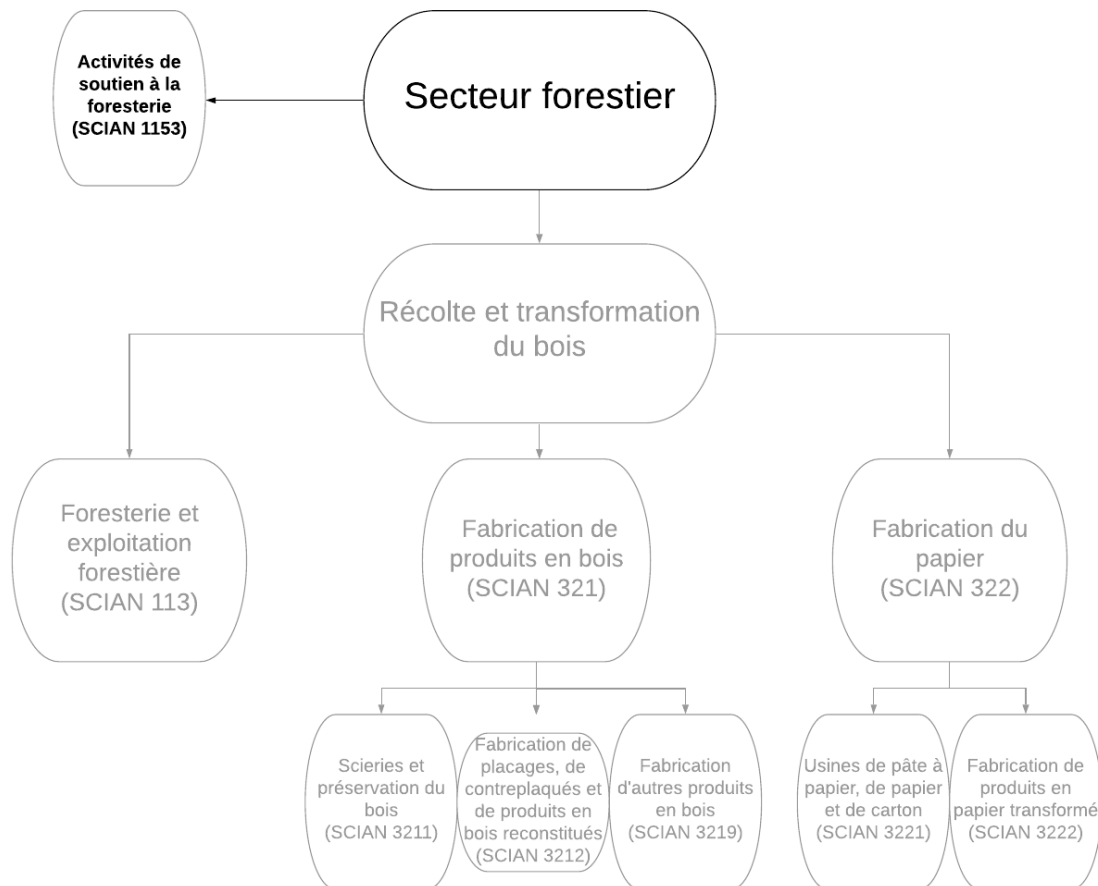
Parafiscalité

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	64 635	56 049	120 683
Fédérale (assurance-emploi)	8 412	7 454	15 866
Total des revenus parafiscaux	73 047	63 503	136 549

5.2 Activités de soutien à la foresterie

Ce sous-secteur, qui correspond au SCIAN 1153, comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien relatifs à la récolte du bois. On y trouve, entre autres, les activités de sylviculture, d'inventaire forestier, de plantation et entretien ainsi que de protection des forêts.



5.2.1 Activités de soutien à la foresterie : valeur ajoutée

En 2022, le secteur *Activités de soutien à la foresterie* a procuré au Québec des retombées économiques annuelles de 435 M\$. De ce nombre, 329 M\$ proviennent directement du secteur (retombées directes), alors que 107 M\$ sont des retombées indirectes. Des 435 M\$ de retombées totales, plus de 246 M\$ sont liés aux salaires et traitements, soit 57 % de l'ensemble des retombées.

Activités de soutien à la foresterie : retombées économiques (valeur ajoutée)

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Salaires et traitements avant impôts	194 454	52 001	246 455
Revenu mixte brut	20 526	5 647	26 174
Autres revenus bruts avant impôts	113 752	49 094	162 846
Total des retombées économiques	328 733	106 741	435 474

5.2.2 Activités de soutien à la foresterie : emploi

Au Québec, plus de 4 000 emplois sont associés aux activités de soutien à la foresterie. De ce nombre, plus de 3 000 sont des emplois directs et près d'un millier font partie de la chaîne d'approvisionnement (emplois indirects).

Main-d'œuvre

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Salariés	3 107	841	3 948
Autres travailleurs	281	77	358
Total	3 388	918	4 306

5.2.3 Activités de soutien à la foresterie : revenus fiscaux du gouvernement du Québec

Les revenus du gouvernement du Québec générés par le secteur *Activités de soutien à la foresterie* sont estimés à 28 M\$, dont près de 22 M\$ uniquement en effets directs. Les plus grands contributeurs sont les impôts sur les salaires et traitements, qui représentent 84 % des revenus totaux du gouvernement issus du secteur.

Revenus du gouvernement du Québec

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Impôts sur salaires et traitements	18 570	5 090	23 660
Taxes de vente	-	265	265
Taxes spécifiques	3 182	946	4 128
Total des revenus du gouvernement	21 752	6 301	28 053

5.2.4 Activités de soutien à la foresterie : revenus fiscaux du gouvernement fédéral

Les revenus du gouvernement canadien générés par les activités de soutien à la foresterie sont estimés à 19 M\$, dont près de 16 M\$ en effets directs. Tout comme pour le gouvernement québécois, les plus grands contributeurs sont les impôts sur les salaires et traitements, qui représentent 74 % des revenus totaux du gouvernement issus du secteur.

Revenus du gouvernement fédéral

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Impôts sur salaires et traitements	11 073	3 218	14 291
Taxes de vente	84	211	295
Taxes et droits d'accise	4 373	291	4 664
Total des revenus du gouvernement	15 530	3 720	19 250

5.2.5 Activités de soutien à la foresterie : parafiscalité

Le secteur contribue pour près de 7 M\$ (contribution directe de 5 M\$) à l'assurance-emploi, seul programme parafiscal administré par le gouvernement fédéral. Le financement des programmes parafiscaux québécois est lié au secteur *Activités de soutien à la foresterie* pour plus de 51 M\$, dont 42 M\$ en contributions directes seulement. Ces programmes sont le RRQ, le FSS, la CNESST et le RQAP.

Parafiscalité

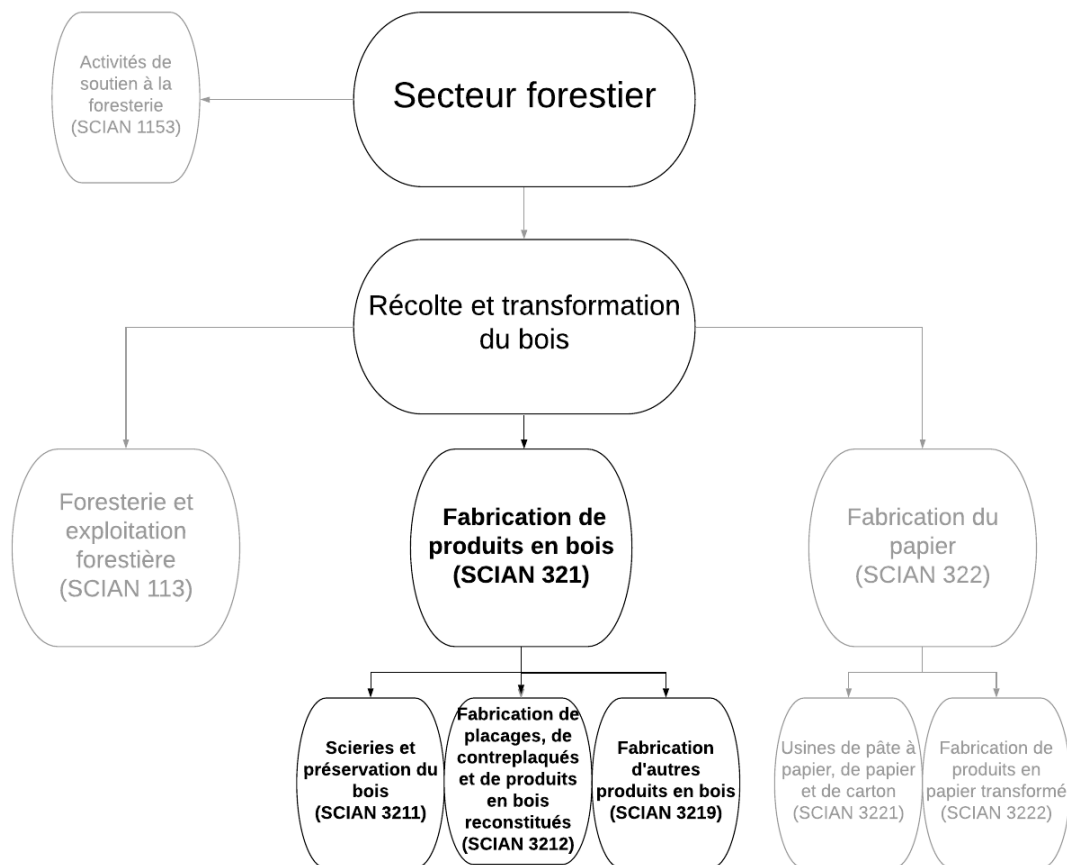
(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	42 449	9 033	51 482
Fédérale (assurance-emploi)	5 395	1 280	6 675
Total des revenus parafiscaux	47 845	10 312	58 157

5.3 Fabrication de produits en bois

Ce sous-secteur, qui correspond au SCIAN 321, comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits à partir du bois. Il compte trois groupes :

- les établissements qui sciennent des billes pour en faire du bois de charpente et des produits semblables ou qui assurent la préservation de ces produits;
- ceux qui produisent des articles qui améliorent les caractéristiques naturelles du bois, en fabriquant du placage, des contreplaqués, des panneaux, etc.;
- les fabricants de divers produits en bois, comme la menuiserie préfabriquée.



5.3.1 Fabrication de produits en bois : valeur ajoutée

En 2022, le secteur *Fabrication de produits en bois* a procuré au Québec des retombées économiques annuelles de près de 6,8 G\$. De ce nombre, 3,6 G\$ proviennent directement du secteur (retombées directes), alors que près de 3,1 G\$ sont des retombées indirectes. Des 6,8 G\$ de retombées totales, 3,5 G\$ sont liés aux salaires et traitements, soit 52 % de l'ensemble des retombées.

Fabrication de produits en bois : retombées économiques (valeur ajoutée)

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Salaires et traitements avant impôts	1 938 567	1 546 194	3 484 762
Revenu mixte brut	29 406	153 834	183 240
Autres revenus bruts avant impôts	1 670 742	1 424 724	3 095 466
Total des retombées économiques	3 638 716	3 124 752	6 763 468

5.3.2 Fabrication de produits en bois : emploi

Au Québec, 58 000 emplois sont associés à la fabrication de produits en bois. De ce nombre, plus de 31 000 sont des emplois directs et environ 27 000 font partie de la chaîne d'approvisionnement (emplois indirects).

Main-d'œuvre

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Salariés	30 533	24 311	54 843
Autres travailleurs	752	2 492	3 244
Total	31 285	26 803	58 087

5.3.3 Fabrication de produits en bois : revenus fiscaux du gouvernement du Québec

Les revenus du gouvernement du Québec générés par le secteur *Fabrication de produits en bois* sont estimés à près de 405 M\$, dont près de 208 M\$ uniquement en effets directs. Les plus grands contributeurs sont les impôts sur les salaires et traitements, qui représentent les 84 % des revenus totaux du gouvernement issus du secteur.

Revenus du gouvernement du Québec

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Impôts sur salaires et traitements	188 739	152 124	340 863
Taxes de vente	1 141	4 927	6 068
Taxes spécifiques	17 718	40 036	57 754
Total des revenus du gouvernement	207 598	197 087	404 685

5.3.4 Fabrication de produits en bois : revenus fiscaux du gouvernement fédéral

Les revenus du gouvernement canadien générés par la fabrication de produits en bois sont estimés à plus de 252 M\$, dont 121 M\$ en effets directs. Tout comme pour le gouvernement québécois, les plus grands contributeurs sont les impôts sur les salaires et traitements, qui représentent 83 % des revenus totaux du gouvernement issus du secteur.

Revenus du gouvernement fédéral

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Impôts sur salaires et traitements	115 139	95 218	210 357
Taxes de vente	661	4 706	5 367
Taxes et droits d'accise	5 288	31 275	36 563
Total des revenus du gouvernement	121 089	131 198	252 287

5.3.5 Fabrication de produits en bois : parafiscalité

Le secteur contribue pour 91 M\$ (contribution directe de 52 M\$) à l'assurance-emploi, seul programme parafiscal administré par le gouvernement fédéral. Le financement des programmes parafiscaux québécois est lié au secteur *Fabrication de produits en bois* pour 701 M\$, dont 410 M\$ en contributions directes seulement. Ces programmes sont le RRQ, le FSS, la CNESST et le RQAP.

Parafiscalité

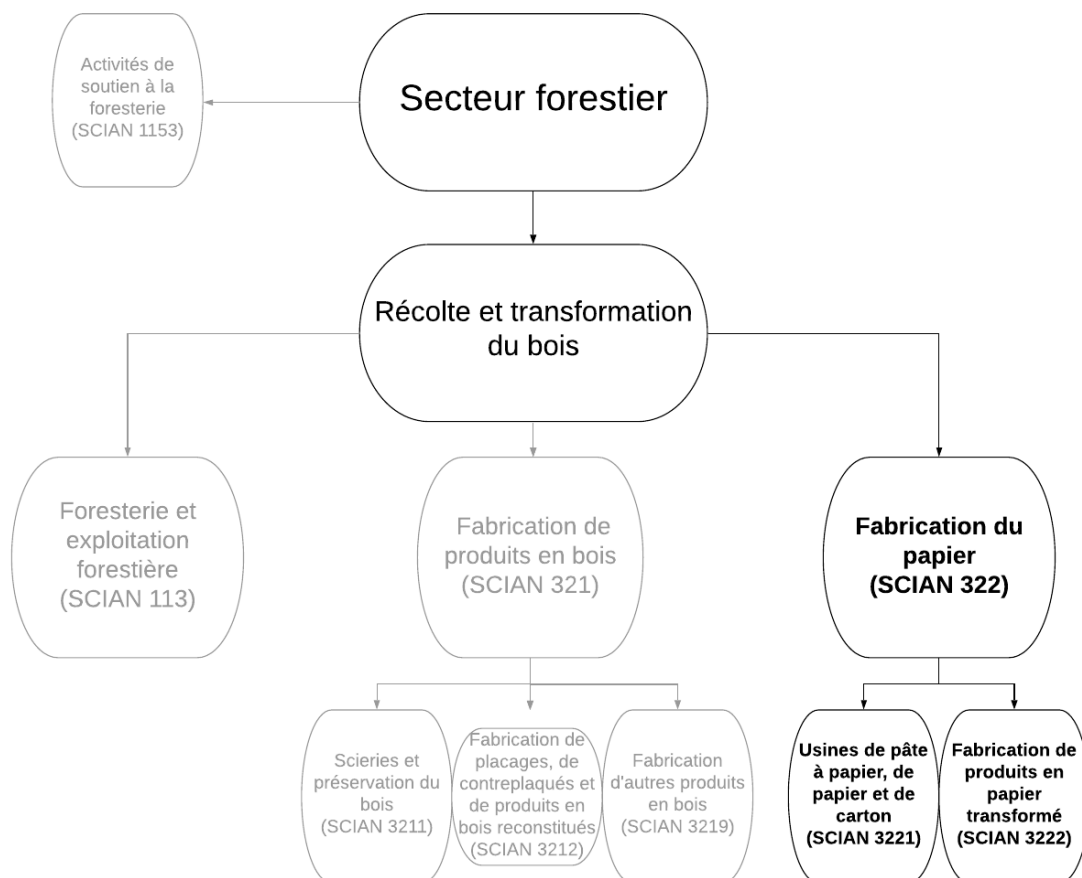
(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	409 636	291 618	701 254
Fédérale (assurance-emploi)	51 788	39 311	91 099
Total des revenus parafiscaux	461 424	330 929	792 353

5.4 Fabrication du papier

Ce sous-secteur, qui correspond au SCIAN 322, comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer de la pâte à papier, du papier et des produits du papier. Il comprend deux groupes :

- les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer de la pâte à papier, du papier ou du carton, en combinaison ou non avec la transformation du papier;
- ceux qui fabriquent des produits en papier à partir de papier et de carton achetés.



5.4.1 Fabrication du papier : valeur ajoutée

En 2022, le secteur *Fabrication du papier* a procuré au Québec des retombées économiques annuelles de 6,2 G\$. De ce nombre, 3,6 G\$ proviennent directement du secteur (retombées directes), alors que près de 2,6 G\$ sont des retombées indirectes. Des 6,2 G\$ de retombées totales, près de 2,8 G\$ sont liés aux salaires et traitements, soit 44 % de l'ensemble des retombées.

Fabrication du papier : retombées économiques (valeur ajoutée)

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Salaires et traitements avant impôts	1 629 777	1 134 511	2 764 288
Revenu mixte brut	2 298	104 112	106 410
Autres revenus bruts avant impôts	2 016 255	1 350 061	3 366 317
Total des retombées économiques	3 648 330	2 588 684	6 237 015

5.4.2 Fabrication du papier : emploi

Au Québec, 37 000 emplois sont associés à la fabrication du papier. De ce nombre, près de 19 000 sont des emplois directs et légèrement moins font partie de la chaîne d'approvisionnement (emplois indirects).

Main-d'œuvre

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Salariés	18 548	17 054	35 602
Autres travailleurs	63	1 444	1 507
Total	18 611	18 497	37 108

5.4.3 Fabrication du papier : revenus fiscaux du gouvernement du Québec

Les revenus du gouvernement du Québec générés par le secteur *Fabrication du papier* sont estimés à près de 352 M\$, dont 205 M\$ uniquement en effets directs. Les plus grands contributeurs sont les impôts sur les salaires et traitements, qui représentent 88 % des revenus totaux du gouvernement issus du secteur.

Revenus du gouvernement du Québec

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Impôts sur salaires et traitements	193 286	115 625	308 912
Taxes de vente	6 391	4 207	10 598
Taxes spécifiques	5 393	26 621	32 015
Total des revenus du gouvernement	205 071	146 454	351 525

5.4.4 Fabrication du papier : revenus fiscaux du gouvernement fédéral

Les revenus du gouvernement canadien générés par la fabrication du papier sont estimés à près de 228 M\$, dont 138 M\$ en effets directs. Tout comme pour le gouvernement québécois, les plus grands

contributeurs sont les impôts sur les salaires et traitements, qui représentent 93 % des revenus totaux du gouvernement issus du secteur.

Revenus du gouvernement fédéral

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Impôts sur salaires et traitements	136 218	74 348	210 566
Taxes de vente	332	3 481	3 813
Taxes et droits d'accise	1 639	11 485	13 125
Total des revenus du gouvernement	138 189	89 314	227 503

5.4.5 Fabrication du papier : parafiscalité

Le secteur contribue pour près de 60 M\$ (contribution directe de 32 M\$) à l'assurance-emploi, seul programme parafiscal administré par le gouvernement fédéral. Le financement des programmes parafiscaux québécois est associé au secteur *Fabrication du papier* pour 464 M\$, dont 256 M\$ en contributions directes seulement. Ces programmes sont le RRQ, le FSS, la CNESST et le RQAP.

Parafiscalité

(milliers de dollars de 2022)

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	255 922	208 235	464 157
Fédérale (assurance-emploi)	32 208	27 316	59 524
Total des revenus parafiscaux	288 130	235 551	523 681

6. Conclusion

Même si les retombées économiques peuvent constituer un outil intéressant pour mesurer l'apport d'un secteur à l'économie québécoise, il faut demeurer conscient des limites de ce type d'analyse. Cette réserve est fort simple : toute dépense, quelle que soit sa justification, génère des retombées positives.

Ce type d'analyse mesure donc les effets d'une dépense pour la société, mais il ne permet en aucun cas de juger de la rentabilité de la dépense. Il ne porte donc pas sur l'efficacité de l'investissement, son utilité ou son caractère souhaitable. Il permet de décrire les répercussions d'une dépense sur le système économique.

En somme, les retombées économiques ne sont qu'une mesure de l'incidence d'une activité sur l'économie québécoise, et ce, sans tenir compte des investissements, des coûts d'opportunité et des externalités (négatives ou positives) de l'activité. Par exemple, le nombre d'emplois pourrait être équivalent, inférieur ou supérieur si l'on considérait la même somme investie dans toute autre activité.

Malgré ses limites, l'analyse des retombées économiques permet de décrire les effets d'une dépense sur le système économique, en comptabilisant les répercussions directes et indirectes.

Ainsi, le secteur forestier a entraîné au Québec des retombées économiques annuelles estimées à plus de 12,3 G\$ pour 2022. De même, plus de 89 000 emplois directs et indirects sont liés à la forêt et à ses produits.

Annexe : Comparaison avec 2018

Cette étude constitue une mise à jour, avec les données de 2022, de celle réalisée avec les données de 2018.

Les tableaux suivants présentent les mêmes données pour 2018 et 2022, à des fins de comparaison.

Retombées économiques du secteur forestier

(en millions de dollars, sauf main-d'œuvre en milliers d'emplois)

2018

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Retombées économiques	6 344	3 273	9 617
Main-d'œuvre	59,9	30,3	90,1
Revenus fiscaux Gouvernement du Québec	377	182	560
Revenus fiscaux Gouvernement fédéral	242	104	346
Parafiscalité québécoise	573	261	834
Parafiscalité fédérale	85	43	128

Retombées économiques du secteur forestier

(en millions de dollars, sauf main-d'œuvre en milliers d'emplois)

2022

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Retombées économiques	8 233	4 064	12 297
Main-d'œuvre	59,1	30,2	89,3
Revenus fiscaux Gouvernement du Québec	474	239	713
Revenus fiscaux Gouvernement fédéral	312	139	451
Parafiscalité québécoise	773	326	1 098
Parafiscalité fédérale	98	44	142

*Ressources naturelles
et Forêts*

Québec 